

Communications municipales N°3-2026

Période du 1^{er} mai au 31 juillet 2026

➤ La Municipalité informe que :

- Lors de l'établissement du préavis 05-2026, une erreur a été faite en matière d'amortissement. Le préavis en question portait sur un crédit d'étude CHF 1'735'000.- TTC destiné à la réalisation de deux galeries permettant de raccorder le ruisseau du Galicien et le bassin versant de Floréal à la galerie de Broye.

L'amortissement a été calculé sur une durée de 40 ans alors que les crédits d'étude sont amortis sur une durée de 10 ans, dorénavant, dans le cadre des nouvelles prescriptions inhérentes au MCH2.

Veuillez trouver ci-dessous le tableau des aspects financiers tel que publié ainsi que les lignes corrigées :

Budget d'investissement	Total	2026	2027	2028	2029	2030
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Dépenses	1 735 000	434 000	607 000	694 000		
Subventions (à titre indicatif)	0					
Participations ou autres	0					
Total investissements net	1 735 000	434 000	607 000	694 000	0	0
<i>Paramètres de base</i>						
Durée d'amortissements corrigée	10					
Durée d'amortissements	40					
Année début de l'amortissement	2028					
Année bouclage du préavis	2067					
Taux d'intérêts moyen	1.50%					
Budget de fonctionnement		2026	2027	2028	2029	2030
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Charge d'intérêts corrigée		0	6 500	15 600	23 400	20 800
Charge d'intérêts		0	6 500	15 600	25 400	24 700
Charge d'amortissements corrigée		0	0	173 500	173 500	173 500
Charge d'amortissements		0	0	43 400	43 400	43 400
Autres charges d'entretien						
Total charges fonctionnement		0	6 500	189 100	196 900	194 300
Total revenus fonctionnement						
Total net		0	6 500	189 100	196 900	194 300

Par ailleurs, la conclusion du préavis est également corrigée comme suit :

« Prend acte

De l'amortissement du montant de CHF ~~43'400.-~~ 173'500.- sur une période de ~~40~~ 10 ans dès le début de l'utilisation de l'immobilisation. »

La Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir l'excuser de cette erreur.

- Début juillet, la CDAP a rayé la cause du rôle le recours déposé par M. Ihsan Kurt contre la décision du Conseil d'État du 17 décembre 2025. Cette issue a été rendue possible à la suite du retrait de la plainte pénale déposée par M. Alain Gillièron, consécutif aux excuses écrites présentées par M. Kurt. Au vu de la clôture de ce dossier, la Municipalité prend acte de la fin de la procédure judiciaire et constate qu'aucune dépense supplémentaire liée à cette affaire ne sera désormais engagée devant les tribunaux. Il est précisé que M. Alain Gillièron a intégralement pris en charge les frais de sa défense, sans aucun impact sur les finances communales,
- La projection du film *Les Enfants du ciel*, prévue dans le programme de *La Lanterne Magique* a eu lieu le 2 mai au Cinétoile,
- Des cours de français gratuits ont été dispensés, au Centre commercial Prilly Centre du 4 au 21 mai,
- Des animations pour la jeunesse prillérane ont été proposées à différentes places de jeux, les 6, 13, 20 et 27 mai ainsi que les 3, 10, 17 et 24 juin, dans le cadre du projet *l'Été au quartier*,
- *Une Soirée philo : être pleinement présent*, proposée afin d'explorer l'art d'être pleinement présente à partir de la sagesse stoïcienne, a eu lieu le 8 mai à la Bibliothèque communale,
- Quatre événements dont deux expositions, destinés à sensibiliser et lutter contre le racisme ont été organisés du 11 au 27 mai,
- Le premier marché prilléran aux plantons s'est tenu, le 19 mai lors du marché bio hebdomadaire. L'Association « *La Motte* » a proposé de multiples variétés de plantons maraîchers bios, issues de semences locales, acclimatées à la région, anciennes et paysannes, ce qui a attiré de nombreuses amateurs-rices de jardinage,
- Dans le cadre du projet *Sauvageons en ville*, deux rencontres gratuites ont eu lieu à Prilly : la première le 26 mai *L'oignon fait la force* et la deuxième le 9 juin *Cité sans santé n'est que ruine de l'âme*. L'objectif du projet est de mettre en lumière la place de la biodiversité dans les villes,
- La Toile du mois pour le climat a été projetée les 28 mai et 25 juin au cinéma Cinétoile,
- La *Fête des voisins* a eu lieu dans une dizaine de rues et immeubles prillérans, le 29 mai. La Ville avait invité les Prilléran-es à organiser un moment convivial avec son voisinage, afin de renforcer les liens sociaux et créer des dynamiques durables de quartier,
- Les portes ouvertes du SDIS Malley ont eu lieu le 6 juin, à Prilly et Renens. L'occasion pour la population d'échanger avec les pompiers et découvrir leur passion,
- La manifestation *Fêtons Prilly*, s'est déroulée les 19 et 20 juin. La Ville a été célébrée en musique avec le fameux cortège des écoles, l'apéritif officiel et de multiples activités. Le tout avec la présence de 10 stands proposant divers mets et boissons,
- L'inauguration du quartier Malley Gare a eu lieu les 19 et 20 juin. La première partie avec la pose symbolique des dernières pierres et la remise des certifications durables puis la deuxième, une journée de célébration ouverte à toutes et tous,
- Une riche programmation de concerts, spectacles et balades gratuits ont animé la Commune du 24 juin au 29 août, pour le lancement de *Votre été culturel*,
- L'Administration a adapté ses horaires pendant l'été, du 29 juin au 31 août inclus. Un service au public est assuré de 08h à 13h non-stop (excepté le service de l'Enfance qui a conservé ses horaires habituels),
- La Ville a proposé en collaboration avec Renens, des cours de français gratuits du 30 juin au 16 juillet 2026 à la Ferme du Village (Renens),
- Le *Compte de Monte-Cristo* a été projeté le 11 juillet, à la piscine de la Fleur-de-Lys à l'occasion de la 9^{ème} édition d'une *toile sous les étoiles*,
- La Ville a rejoint le projet « 1, 2, 3... Nature ! », concours photo ayant pour objectif de mieux connaître la biodiversité locale et de contribuer concrètement à sa préservation. La population a jusqu'au 30 août pour participer au concours,
- Afin d'améliorer l'emplacement des bancs à Prilly, une enquête publique participative est menée avec une fin prévue le 18 octobre 2026,

- Le plan canicule a été déclenché à quatre reprises. Un contact a été établi avec les personnes préalablement inscrites, conformément aux instructions de la Préfecture.

➤ Au sein du personnel :

Départs

- Eliane Corbella, 80%, Assistante administrative, au 30.06.2026
- Cecilia Pereira, 100%, Adjointe RH, au 31.07.2026

Engagements

- Paulo Brilhante, 100%, Responsable des bâtiments administratifs
- Jadwiga Sowa-Patiny, 80%, Cheffe de projets – Architecte

➤ Nonagénaires :

La Municipalité a livré les traditionnels cadeaux à 7 personnes, à l'occasion de leurs 90 ans.

➤ La Municipalité a notamment participé à/au :

- L'assemblée générale de l'AVIVO, le 7 mai 2026,
- La dégustation des vins du domaine de la Commune d'Yvorne, le 4 juin 2026,
- L'assemblée générale ainsi qu'à la journée de l'UCV, le 5 juin 2026,
- L'inauguration du Belvédère, le 20 juin 2026,
- L'assemblée générale de la CGN SA, le 25 juin 2026,
- La soirée spéciale *130 ans des Sil*, le 1er juillet 2026,
- Bouquet de chantier des Retraites populaires, le 17 septembre 2026.

➤ Statistique des habitants

	30.04.2026	31.07.2026
Total	13'341	13'468
Suisses	7'198	7'269
Etrangers	6'143	6'199
En résidence secondaire (hors total)	242	241

Le corps électoral communal au 31 juillet 2026 se monte à 8'722 personnes.

Prilly, le 10 août 2026

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

L. Sartorelli

S. Böhlen

